

MAI-JUIN

20
25

INFO  + 

BONNES VACANCES !

L'été s'amorce avec une période d'activités soutenues au sein de nos associations. Plusieurs dossiers importants sont en cours, illustrant le dynamisme de nos membres et la diversité des enjeux du secteur.

Suite à l'envoi du rapport des consultations effectuées lors des rencontres avec les déneigeurs pour le compte du MTQ, le ministère a débuté des réflexions afin de trouver des pistes de solutions pouvant atténuer les irritants des entrepreneurs.

L'APPBQ prépare un document de référence sur les coûts d'opération d'une pompe à béton, qui deviendra un outil précieux pour les entrepreneurs. Des rencontres sont également prévues pour discuter d'un permis spécial de circulation visant les pompes à béton de 68 mètres. Ce dossier suscite déjà beaucoup d'intérêt.

L'AEFQ est en cours d'élaboration d'un modèle de formulaire de demande de permis, spécifiquement destiné aux municipalités. Ce document vise à standardiser les ententes entre les villes et les entrepreneurs, en assurant une conformité rigoureuse aux normes applicables. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la mise à disposition prochaine de ce modèle.

Le comité des avantages de l'APMLQ+ travaille à améliorer l'offre faite aux membres, tant en matière de services que de soutien concret. Notamment, le compte national associatif exclusif avec Michelin permet maintenant d'accéder à de nouveaux escomptes pour l'achat de pneus de génie civil, ainsi qu'à des tarifs avantageux pour les pneus destinés aux véhicules automobiles.

La SAAQ, de son côté, prépare la mise en œuvre d'un nouveau programme de formation obligatoire pour l'obtention du permis de conduire de classe 1. Elle est à la recherche d'organismes intéressés à devenir prestataires.

Enfin, n'oubliez pas de réserver votre place à notre vélo-golf annuel APMLQ+, qui se tiendra dans la magnifique région de la Montérégie, au Club de golf de Saint-Hyacinthe. Une belle occasion de se retrouver avant l'automne.

Nous vous souhaitons un été des plus agréables, rempli de moments de détente bien mérités, de rires partagés, de rencontres inspirantes et de souvenirs inoubliables en famille ou entre amis. Que cette belle saison vous apporte repos, plaisir et énergie renouvelée. Profitez de cette belle saison, entourés de ceux que vous aimez !

DCE : Conduites non assignées – Ce qu'il faut savoir

L'APMLQ+ souhaite informer ses membres au sujet d'un aspect souvent négligé dans l'utilisation des dispositifs de consignation électronique (DCE) : les conduites non assignées.

Dans les systèmes comme celui d'ISAAC, une conduite non assignée est générée lorsqu'un véhicule atteint une vitesse de 8 km/h sans qu'un chauffeur soit connecté. Le segment de conduite est alors automatiquement enregistré comme non assigné et doit être accepté ou refusé manuellement par un utilisateur autorisé.

Ces segments mal gérés peuvent entraîner :

- Des irrégularités dans les rapports d'heures de service (HdS);
- Des non-conformités en cas d'inspection;
- Une charge administrative pour les gestionnaires.

À noter : Une nouvelle version de gestion des conduites non assignées est désormais disponible dans la plateforme InRealTime pour les utilisateurs d'ISAAC. Cette mise à jour permet une prise en charge plus rapide et centralisée, offrant une meilleure visibilité pour les gestionnaires et facilitant le traitement des segments en attente.

L'APMLQ+ recommande à ses membres de :

- Vérifier que tous les conducteurs se connectent au DCE avant de déplacer un véhicule;
- Mettre en place une procédure interne de validation des segments non assignés;
- Explorer la nouvelle interface InRealTime pour optimiser le suivi et la conformité.

CEMS (centre d'entreposage et de manutention de sels de voirie et d'abrasifs)

Le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs étudie actuellement des diverses pistes de solution pour être équitable envers tous les entrepreneurs qui effectuent du déneigement. Voici un premier ébauche qui nous a été présenté.

Long terme	<ul style="list-style-type: none">• Assujettir tous les CEMS au Rneige
Moyen terme	<ul style="list-style-type: none">• Obligation de déclaration d'activité• Assujettir à l'article 9 (normes d'aménagement) les CEMS qui respectent l'article 8 (normes de localisation)• Assujettir les CEMS ne respectant pas l'article 8 (normes de localisation) à un suivi biannuel des eaux
Court terme	<ul style="list-style-type: none">• Obligation de déclaration d'activité• Assujettir les CEMS ne respectant pas l'article 8 (normes de localisation) à un suivi biannuel des eaux

NOUS SOMMES « MAINTENANT » PLUS QUE JUSTE DES PNEUS



Service Pneu



Service Mécanique



Remorquage

Chosir OPTION #1

Chosir OPTION #2

MICHELIN ONCALL

24

1-800-847-3911
(1-800-TIRE-911)

Vos demandes de service peuvent également être envoyées par voie électronique via notre portail B2B Michelin



Fort
Cabinet en assurance de dommages & services financiers



APMLQ+

**Votre
machinerie
lourde mérite une
assurance solide**

Benoit St-Germain
C.d'A.Ass. PAA CRM
514 374-9944, poste 238
bst-germain@fort.ca



Le 4 juin dernier, à Edmonton, lors du congrès annuel de l'Association canadienne de location de grues (ACLG), notre vice-président Guillaume Gagnon a présenté avec rigueur et clarté le bilan annuel de l'APGQ.

À cette même occasion, M. Gagnon a été élu au conseil exécutif de l'ACLG. Une nomination des plus méritées qui souligne son engagement soutenu envers notre industrie.

Cette reconnaissance vient non seulement souligner son implication personnelle, mais elle contribue également à renforcer les liens entre les associations provinciales et à accroître le rayonnement de l'APGQ sur la scène nationale.

Toutes nos félicitations à M. Gagnon pour cette nomination et merci pour son leadership inspirant !

Le comité de recrutement et événements de l'APGQ s'affaire à organiser la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra samedi le 14 mars 2026. Une toute nouvelle formule sera proposée aux membres et les détails du lieu et du déroulement de la journée seront dévoilés sous peu. Cela s'annonce très prometteur comme concept!

Cher membre

VÉLO-GOLF APMLQ+

19 SEPTEMBRE 2025

GOLF ST-HYACINTHE



Une édition 2025 placée sous le signe du plein air et de la convivialité

L'édition 2025 vous réserve une journée inoubliable de golf ou de vélo au cœur de la magnifique région de la Montérégie.

Les activités débuteront dès 9 h 30 avec un accueil chaleureux et un brunch pour bien lancer la journée. Les golfeurs prendront le départ en simultané à 11 h 30, tandis que les cyclistes s'élanceront à 13 h sur l'un des deux parcours proposés : 40 km ou 80 km, au départ du club.

En soirée, place au réseautage et à la détente avec un cocktail convivial à 18 h 30, suivi d'un somptueux souper sur une terrasse couverte, offrant une vue imprenable sur le terrain de golf.

Que vous soyez amateur de sport ou simplement en quête de bons moments, cette journée promet plaisir, rencontres et détente. Nous avons hâte de vous y retrouver !

Inscription



Le 18 juin dernier s'est tenue une rencontre constructive réunissant Daniel St-Pierre, Pierre Scalabrini (président de l'APMLQ) et Sandra Paradis, afin de discuter de l'avenir du comité CEAAQ.

À l'issue de cette rencontre, il a été convenu de former un groupe de cinq représentants, soit deux membres de l'APMLQ et trois représentants du CEAAQ, dans le but de bonifier et relancer les travaux du comité.

Une rencontre est prévue au mois d'août afin de poser les bases d'une nouvelle structure pour le comité. Cette initiative vise à assurer une représentation forte et cohérente des enjeux propres à ce secteur d'activité, et à renforcer la collaboration entre les parties prenantes.

Nous vous tiendrons informés

TRACES QUÉBEC : UN SYSTÈME OBLIGATOIRE POUR LA TRAÇABILITÉ DES SOLS CONTAMINÉS EXCAVÉS

Depuis 2023, l'utilisation du système Traces Québec est obligatoire pour assurer le suivi des sols contaminés excavés, du site d'origine jusqu'au lieu récepteur final, en temps réel.

Obligations des entreprises :

- Enregistrement du projet et des bordereaux de suivi dans Traces Québec;
- Suivi en temps réel via une application mobile (Apple Store et Google Play);
- Transmission des données de localisation pendant le transport;
- Validation finale par le lieu récepteur.

Des frais de 2,29 \$ par tonne de sols contaminés excavés sont exigés, facturés au propriétaire du site d'origine. Ces frais sont indexés annuellement.

L'organisme Attestra, mandaté par le MELCCFP, assure la gestion du système et offre accompagnement et formation aux utilisateurs.

Sanctions prévues en cas de non-conformité

Le non-respect du règlement peut entraîner :

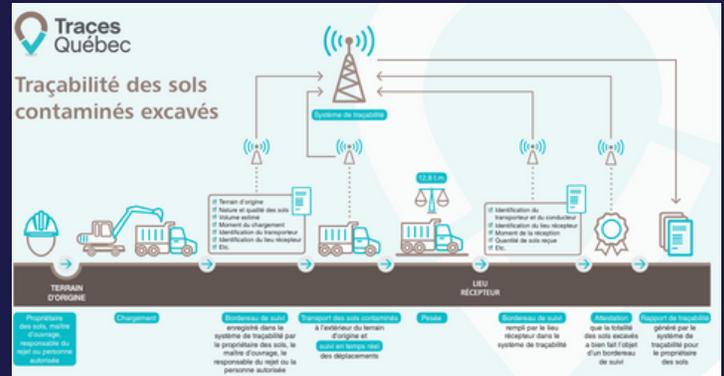
- Amendes administratives : 2 500 \$ à 10 000 \$;
- Amendes pénales : jusqu'à 6 millions \$, selon la gravité.

Exemples d'infractions :

- Ne pas utiliser Traces Québec;
- Bordereaux incomplets ou erronés;
- Transport sans inscription préalable;
- Falsification d'information ou disposition illégale.

Les entreprises fautives s'exposent également à des ordonnances correctives ou à des arrêts de travaux.

Besoin d'accompagnement? Consultez www.environnement.gouv.qc.ca ou contactez Attestra.



L'ADRCQ EN ACTION CET AUTOMNE

Les rencontres régionales de l'ADRCQ reprendront cet automne. Ce sera l'occasion de se retrouver pour échanger, discuter des enjeux locaux, partager des solutions concrètes entre membres et non-membres et profiter d'un bon moment de réseautage.



Le suivi du dossier des permis spéciaux pour les chargeurs sur roues demeure aussi une priorité, puisqu'il s'agit d'un enjeu important pour plusieurs entrepreneurs en déneigement.

À titre informatif, rappelons que depuis l'an dernier, un permis de charges et dimensions de classe 1 à 6 est disponible pour encadrer l'utilisation des chargeurs sur roues munis d'équipements de déneigement, valide en période normale et en période de dégel.

Ce permis nécessite une attestation technique signée par un ingénieur membre de l'OIQ, ainsi qu'une autorisation de la municipalité.

NOUVEAUX MEMBRES

Associés



Exalt Systems inc.
Sainte-Julie
514 543-3333



Super Équipement inc.
Vaudreuil-Dorion
514 225-2235



Réguliers



Gestion Michel Lazure inc.
Saint-Jean-sur-Richelieu
514 444-8214

Y.P.C. Contracteur Forestier inc.
Saint-Georges
(418) 228-4455

Joko Excavation inc.
Saint-Alphonse
581 886-8527

Location Sweeney
Caplan
418 338-2033

Déneigement Prince et Fils
Drummondville
819 836-7225

Moreau
Rouyn-Noranda
819 797-0088



Devenez membre APLMQ+

